

MESURES SANITAIRES APPLICABLES AU 21/07/2021

Types de manifestation	Mesures minimales à mettre en œuvre à partir du 21/07/2021
Brocante, vide-grenier, marché de pays, braderie, kermesse, fête patronale	<ul style="list-style-type: none">- définition d'une jauge maximum (4m²/personne) et mise en place d'un comptage- affichage des gestes barrières- sens de circulation- gel hydroalcoolique à l'entrée et sur chaque stand- stands espacés de 2m- fil d'attente matérialisée devant chaque stand- passe sanitaire si jauge supérieure ou égale à 50 personnes- port du masque obligatoire si jauge inférieure à 50 personnes
Pratique sportive	<ul style="list-style-type: none">- respect du protocole du ministère chargé des sports et protocole sanitaire spécifique à chaque activité- passe sanitaire si plus de 50 compétiteurs par épreuve- affichage des gestes barrières
Pétanque	<ul style="list-style-type: none">- respect du protocole de la fédération- passe sanitaire si plus de 50 compétiteurs- port du masque obligatoire si jauge inférieure à 50 personnes- affichage des gestes barrières
Spectacle, concert, fan zone	<ul style="list-style-type: none">- passe sanitaire si jauge supérieure ou égale à 50 personnes- port du masque obligatoire si jauge inférieure à 50 personnes- définition d'une jauge maximum (4m²/personne) et mise en place d'un comptage- gel hydroalcoolique à l'entrée- entrée et sortie distinctes- gestion des flux pour éviter les attroupements, mise en place d'un sens de circulation- matérialisation de la distance dans les files d'attente- affichage des gestes barrières
Feu d'artifice (zone d'accueil du public)	<ul style="list-style-type: none">- passe sanitaire si jauge supérieure ou égale à 50 personnes- port du masque obligatoire si jauge inférieure à 50 personnes- définition d'une jauge maximum (4m²/personne) et mise en place d'un comptage- gel hydroalcoolique à l'entrée- entrée et sortie distinctes- gestion des flux pour éviter les attroupements, mise en place d'un sens de circulation- matérialisation de la distance dans les files d'attente- affichage des gestes barrières
Randonnée	<ul style="list-style-type: none">- respect du protocole de la fédération- passe sanitaire si jauge supérieure ou égale à 50 personnes- port du masque obligatoire si jauge inférieure à 50 personnes- si possible, départs échelonnés par groupes familiaux- distanciation par groupe familiaux pour le pique-nique
Buvette-Repas	<ul style="list-style-type: none">- passe sanitaire si jauge supérieure ou égale à 50 personnes- port du masque obligatoire si jauge inférieure à 50 personnes- gel hydroalcoolique à l'entrée- tables espacées de 2m avec des groupes familiaux- désinfection entre chaque groupe- consommation assis et service à table- affichage des gestes barrières